

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1519

9 août 2006

SOMMAIRE

Abraham S.A., Luxembourg	72886	Jigsaw S.A., Schuttrange	72901
ACSG (Europe), Aon Captive Services Group (Europe) S.A., Luxembourg	72866	KPI Residential Property 22, S.à r.l., Luxembourg	72879
Alnitak, S.à r.l., Luxembourg	72891	Leone S.A., Luxembourg	72887
Ancamico S.A., Luxembourg	72870	Leone S.A., Luxembourg	72888
Antlia Logistics S.A., Luxembourg	72886	Lydie Holding S.A., Luxembourg	72907
AOL Europe Services, S.à r.l., Luxembourg	72906	Marie Etoile S.A., Luxembourg	72871
AOL Europe Services, S.à r.l., Luxembourg	72906	Myrtus Finance S.A., Luxembourg	72911
Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A., Luxembourg	72870	NGH Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	72903
Appaloosa Advisory Services, S.à r.l., Luxembourg	72876	NGH Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	72905
Bemalux Holding S.A., Luxembourg	72886	Norisco Holding S.A., Luxembourg	72902
Comafi S.A., Luxembourg	72901	Norisco Holding S.A., Luxembourg	72902
Compagnie de la Mode S.A., Luxembourg	72900	P.N. Invest S.A. Holding, Luxembourg	72910
Compagnie Financière d'Echternach S.A.H., Luxembourg	72875	P.N. Invest S.A. Holding, Luxembourg	72911
Corluy Alternative Investments, Sicav, Strassen	72910	Paralaw International S.A., Luxembourg	72866
Eastkem International S.A., Luxembourg	72870	Paralaw International S.A., Luxembourg	72866
Egis Investment Partners S.C.A., Luxembourg	72901	Partidis S.A., Luxembourg	72901
EKB Investment S.A., Luxembourg	72878	Per Investments Holding S.A., Luxembourg	72869
Enchantra S.A., Luxembourg	72872	Postout Financial S.A., Luxembourg	72871
Energie Systems, Manternach	72870	Prime Oil Finance S.A., Luxembourg	72890
Eurobat Holding S.A., Luxembourg	72890	Prime Oil Finance S.A., Luxembourg	72890
Eurostar Diamonds International S.A., Luxembourg	72902	Rental Company S.A., Luxembourg	72870
Eurostar Overseas S.A., Luxembourg	72907	Roraima Holdings S.A., Luxembourg	72866
Feil Investments, S.à r.l., Luxembourg	72910	Royal Oak S.A.H., Luxembourg	72903
Fiduciaire Solaris, S.à r.l., Luxembourg	72878	Royal Oak S.A.H., Luxembourg	72903
First Class Fashion S.A., Luxembourg	72877	Santa Barbara Systems S.A., Luxembourg	72875
Fuchs Alternative, Sicav, Luxembourg	72909	Société Financière pour la Distribution S.A., Luxembourg	72905
Gernest S.A.H., Luxembourg	72890	Sodexho Luxembourg S.A., Windhof-Capellen	72872
Gernest S.A.H., Luxembourg	72889	Sodexho Senior Service S.A., Windhof-Capellen	72873
Gibo, S.à r.l., Goetzingen	72874	Soloturn Industries S.A., Luxembourg	72871
Gibo, S.à r.l., Goetzingen	72875	Soloturn Industries S.A., Luxembourg	72871
GP Beta Holding Company S.A., Luxembourg	72879	Subsea 7 (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	72902
GP Beta II Holding Company S.A., Luxembourg	72875	Subsea 7 Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	72901
HEDF France, S.à r.l., Münsbach	72888	T. Rowe Price Funds Sicav, Senningerberg	72906
Holter Investments, S.à r.l., Luxembourg	72912	Tri-Star S.A., Luxembourg	72873
Internet Brands Investment, S.à r.l., Luxembourg	72912	Van Gulden A.G., Luxembourg	72871
Inveshor Investment, S.à r.l., Luxembourg	72907	Wind-Power Invest, S.à r.l., Luxembourg	72877
Inveshor Investment, S.à r.l., Luxembourg	72909	Wind-Power Invest, S.à r.l., Luxembourg	72877
J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., Senningerberg	72869	WP IX LuxCo I, S.à r.l., Luxembourg	72867
		WP IX LuxCo I, S.à r.l., Luxembourg	72868
		Zebre S.A., Luxembourg	72874
		Zebre S.A., Luxembourg	72874

PARALAW INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 20.649.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg en date du 12 juillet 1983, acte publié au Mémorial C n° 243 du 27 septembre 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 décembre 1988, acte publié au Mémorial C n° 125 du 8 mai 1989. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 21 décembre 2001, acte publié au Mémorial n° 749 du 16 mai 2002.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARALAW INTERNATIONAL S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053299.03/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

PARALAW INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 20.649.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg en date du 12 juillet 1983, acte publié au Mémorial C n° 243 du 27 septembre 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 décembre 1988, acte publié au Mémorial C n° 125 du 8 mai 1989. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 21 décembre 2001, acte publié au Mémorial n° 749 du 16 mai 2002.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARALAW INTERNATIONAL S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053301.03/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ACSG (EUROPE), AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE), Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 29.161.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ACSG (EUROPE)

Signature

(053300.03/682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

RORAIMA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 19.130.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 29 janvier 1982, acte publié au Mémorial C numéro 104 du 17 mai 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 31 janvier 1985, acte publié au Mémorial C numéro 74 du 12 mars 1985. Le capital a été converti par acte sous seing privé en euros en date du 14 décembre 2001, avis publié au Mémorial C numéro 966 du 25 juin 2002.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RORAIMA HOLDINGS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053316.03/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

WP IX LuxCo I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 429,000.
 Registered office: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
 R. C. Luxembourg B 110.184.

In the year two thousand six, on the sixteenth May.
 Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

WP IX INTERNATIONAL HOLDINGS, LLC., with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (WPPE IX), represented by Ute Bräuer, maître en droit, residing at Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith, being the sole shareholder of WP IX LuxCo I, S.à r.l. («the Company»), a société à responsabilité limitée, with registered office at 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 110.184, incorporated pursuant to a deed of the notary Marc Lecuit on 9 August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under N° 42 dated 6 January 2006.

The appearing party representing the whole corporate capital then deliberates upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of four hundred twenty-nine thousand Euro (EUR 429,000.-), represented by seventeen thousand one hundred sixty (17,160) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by payment in cash of fifteen thousand five hundred seventy-five Euro (EUR 15,575.-) up to four hundred forty-four thousand five hundred seventy-five Euro (EUR 444,575.-) by the issue of six hundred twenty-three (623) shares of a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.
2. Subsequent amendment of article 6, paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company that now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at four hundred forty-four thousand five hundred seventy-five Euro (EUR 444,575.-), represented by seventeen thousand seven hundred eighty-three (17,783) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.»
 and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed share capital of the Company from its present amount of four hundred twenty-nine thousand Euro (EUR 429,000.-) represented by seventeen thousand one hundred sixty (17,160) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by payment in cash of fifteen thousand five hundred seventy-five Euro (EUR 15,575.-) up to four hundred forty-four thousand five hundred seventy-five Euro (EUR 444,575.-) by the issue of six hundred twenty-three (623) shares of a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

All shares are subscribed by the sole shareholder.

All the issued shares are fully paid up by the sole shareholder by a contribution in cash so that the amount of fifteen thousand five hundred seventy-five Euro (EUR 15,575.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

Further the foregoing resolution, article six (6), paragraph one (1) of the Company's Articles of Association is amended and will now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at four hundred forty-four thousand five hundred seventy-five Euro (EUR 444,575.-), represented by seventeen thousand seven hundred eighty-three (17,783) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at EUR 1,800.-.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le seize mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

WP IX INTERNATIONAL HOLDINGS, LLC, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (WPPE IX), dûment représenté par Mme Ute Bräuer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, laquelle signée ne varietur par la

mandataire de la partie comparante et par le notaire susnommé restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

étant le seul associé de WP IX LuxCo I, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 9, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 110.184, constituée suivant acte notarié du notaire Marc Lecuit, en date du 9 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 42 du 6 janvier 2006.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de quatre cent vingt-neuf mille euros (EUR 429.000,-), représenté par dix-sept mille cent soixante (17.160) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par paiement en numéraire de quinze mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 15.575,-) à quatre cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 444.575,-) par l'émission de six cent vingt-trois (623) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

2. Modification subséquente de l'article 6, paragraphe 1^{er} des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 444.575,-) représenté par dix-sept mille sept cent quatre-vingt-trois (17.783) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société pour le porter de son montant actuel de quatre cent vingt-neuf mille euros (EUR 429.000,-), représenté par dix-sept mille cent soixante (17.160) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par paiement en numéraire de quinze mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 15.575,-) à quatre cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 444.575,-) par l'émission de six cent vingt-trois (623) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Les parts sociales nouvelles sont intégralement souscrites par l'associé unique mentionné ci-avant, et sont entièrement libérées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de quinze mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 15.575,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article six (6), paragraphe un (1) des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 444.575,-), représenté par dix-sept mille sept cent quatre-vingt-trois (17.783) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de EUR 1.800,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 18 mai 2006, vol. 436, fol. 80, case 12. – Reçu 155,75 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2006.

H. Hellinckx.

(055321.03/242/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

WP IX LuxCo I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 110.184.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 mai 2006.

H. Hellinckx.

(055323.03/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 10.958.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires au 26 avril 2006

Démissions / Nominations

L'assemblée a décidé de ratifier les démissions suivantes:

- M. Ramy Bourgi en tant qu'Administrateur de la société avec effet au 26 octobre 2005;
- Mme Kathe Dodd en tant qu'Administrateur de la société avec effet au 10 janvier 2006;
- M. James Ch. Johnson en tant qu'Administrateur de la société avec effet au 10 janvier 2006.

L'assemblée a ainsi ratifié les co-optations suivantes en remplacement de M. James Ch. Johnson et de Mme Kathe Dodd:

- M. Richard Warne en tant qu'Administrateur de la société avec effet au 10 janvier 2006;
- Mme Alison Hooper en tant qu'Administrateur de la société avec effet au 10 janvier 2006.

Composition du conseil d'administration:

L'Assemblée a décidé de reconduire le mandat des Administrateurs suivants pour un terme d'un an, qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2007.

Au 26 avril 2006, le conseil d'administration se compose comme suit:

- M. Mark S. Garvin, 10 Aldermanbury, Londres EC7RF, Grande-Bretagne, Administrateur-Président,
- M. Anthony Carey, International Finance Center Dublin, Dublin, Irlande, Administrateur,
- M. James McAleenan, EBBC, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, Administrateur,
- M. Richard Warne, 60 Victoria Embankment, Londres EC4Y OJP, Grande-Bretagne, Administrateur,
- Mme Alison Hooper, 9 Thomas More Street, Londres E1W 1YT, Grande-Bretagne, Administrateur.

Délégués à la gestion journalière:

Au 26 avril 2006, les Délégués à la gestion journalière sont composés comme suit:

- M. James McAleenan, EBBC, route de Trèves, 6, L-2633 Senningerberg,
- M. Harry Nash, EBBC, route de Trèves, 6, L-2633 Senningerberg,
- Mme Amanda Cameron, EBBC, route de Trèves, 6, L-2633 Senningerberg,
- M. Alain Picherit, EBBC, route de Trèves, 6, L-2633 Senningerberg.

Certifié conforme

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

A. Picherit

Délégué à la gestion journalière

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01795. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053303.03/984/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

PER INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.115.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 24 mars 2006

1. Le mandat d'Administrateur-Délégué de:

- Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

et les mandats d'Administrateur de:

- Monsieur Paul Depuydt, directeur financier, demeurant au 12, Arthur Goemaerelei, B-2018 Antwerpen;
 - Madame Margriet Jacobs, Manager de fonds de pension, demeurant au 48, Lange Lozanastraat, B-2018 Antwerpen;
- sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

PER INVESTMENTS HOLDING S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053437.03/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 28.889.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053307.03/682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ENERGIE SYSTEMS, Société Anonyme.

Siège social: L-6850 Manternach, 5, an der Hiel.
R. C. Luxembourg B 105.866.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00370, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053315.03/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ANCAMICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 88.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00400, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053317.03/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

EASTKEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 62.654.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00391, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053321.03/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

RENTAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 65.302.

EXTRAIT

Il ressort des résolutions circulaires du Conseil d'Administration du 21 avril 2006 que Monsieur Johannes Rijnierse, directeur, demeurant à Manegelaantje 2, 3062 CV Rotterdam, Pays-Bas, a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur André Rodionoff, administrateur démissionnaire.

Monsieur Johannes Rijnierse terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01527. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053343.03/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

VAN GULDEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 76.608.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00385, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053323.03/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

MARIE ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 50.806.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00377, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053324.03/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

POSTOUT FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 94.252.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00373, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053326.03/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

SOLOTURN INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 73.431.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 8 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 178 du 29 février 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 mars 2004, acte publié au Mémorial C n° 557 du 28 mai 2004.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOLOTURN INDUSTRIES S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053356.03/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

SOLOTURN INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 73.431.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 8 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 178 du 29 février 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 mars 2004, acte publié au Mémorial C n° 557 du 28 mai 2004.

Le bilan au 30 avril 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOLOTURN INDUSTRIES S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053360.03/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

72872

ENCHANTRA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 107.258.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

La société LEX TECH OVERSEAS CORPORATION, ayant son siège à Pasea Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 15 février 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a prié le notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme ENCHANTRA S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal, fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 813 du 20 août 2005, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

- La société a actuellement un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois mille cent (3.100) actions de dix euros (EUR 10,-) chacune.

- La comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, à savoir la société LEX TECH OVERSEAS CORPORATION, prédésignée.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société ENCHANTRA S.A., prédésignée. Il assume la fonction de liquidateur.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société ENCHANTRA S.A.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société ENCHANTRA S.A., prédésignée.

Les livres et documents comptables de la société ENCHANTRA S.A., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Vigneron, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 26 mai 2006, vol. 436, fol. 92, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juin 2006.

H. Hellinckx.

(055304.03/242/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SODEXHO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, 11, rue des 3 Cantons.
R. C. Luxembourg B 17.620.

—
EXTRAIT

Il ressort des résolutions circulaires du Conseil d'Administration du 21 avril 2006, que Monsieur Johannes Rijnierse, directeur, demeurant à Manegelaantje 2, 3062 CV Rotterdam, Pays-Bas, a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur André Rodionoff, administrateur démissionnaire.

Monsieur Johannes Rijnierse terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053347.03/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

72873

TRI-STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 107.251.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

La société LEX TECH OVERSEAS CORPORATION, ayant son siège à Pasea Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 15 février 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a prié le notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme TRI-STAR S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 820 du 24 août 2005, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

- La société a actuellement un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois mille cent (3.100) actions de dix euros (EUR 10,-) chacune.

- La comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, à savoir la société LEX TECH OVERSEAS CORPORATION, prédésignée.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société TRI-STAR S.A., prédésignée. Il assume la fonction de liquidateur.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société TRI-STAR S.A.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société TRI-STAR S.A., prédésignée.

Les livres et documents comptables de la société TRI-STAR S.A., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Vigneron, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 26 mai 2006, vol. 436, fol. 93, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juin 2006.

H. Hellinckx.

(055306.03/242/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SODEXHO SENIOR SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, 11, rue des 3 Cantons.
R. C. Luxembourg B 26.039.

—
EXTRAIT

Il ressort des résolutions circulaires du Conseil d'Administration du 21 avril 2006 que Monsieur Johannes Rijnierse, directeur, demeurant à Manegelaantje 2, 3062 CV Rotterdam, Pays-Bas, a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur André Rodionoff, administrateur démissionnaire.

Monsieur Johannes Rijnierse terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053353.03/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ZEBRE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.760.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 mai 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 31 mai 2006, volume 154S, folio 6, case 2, que les opérations de liquidation de la société anonyme ZEBRE S.A. (en liquidation) (ci-après la «Société») ont été définitivement clôturées, que les comptes de liquidation ont été adoptés et que la Société a cessé d'exister.

Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

A. Schwachtgen.

(053331.03/230/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ZEBRE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.760.

Les comptes de clôture au 3 avril 2006, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01373, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

A. Schwachtgen.

(053336.03/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

GIBO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8360 Goetzingen, 3B, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 104.934.

L'an deux mille six, le trente mai.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Jacobus van Broekhoven, gérant de société, demeurant à NL-5165 CB Waspik, 69, Benedenkerstraat, ici représenté par Madame Joëlle Würth, comptable, demeurant à Beckerich, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 14 mars 2006,

laquelle procuration après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lequel comparant, tel que représenté, a exposé au notaire:

- que la société GIBO, S.à r.l. a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 13 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 253 du 21 mars 2005,

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 104.934;

- qu'elle a un capital de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) divisé en deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,- EUR) euros;

- que le comparant est le seul et unique associé représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée GIBO, S.à r.l. avec siège social à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont;

- que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeubles.

Ensuite le comparant représenté a requis le notaire instrumentant d'acter ses décisions prises sur l'ordre du jour:

Résolution unique

L'associé décide de transférer le siège de la société de Luxembourg à L-8360 Goetzingen, 3B, rue des Champs et de modifier en conséquence l'article 5 alinéa premier des statuts comme suit:

«**Art. 5. (alinéa premier).** Le siège social est établi à Goetzingen.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 750,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Beckerich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Würth, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 31 mai 2006, vol. 320, fol. 22, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Pletschette.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 juin 2006.

A. Holtz.

(055230.03/2724/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

GIBO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8360 Goetzingen, 3B, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 104.934.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 juin 2006.

Pour la société

A. Holtz

Le notaire

(055232.03/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SANTA BARBARA SYSTEMS S.A., Société Anonyme (liquidée).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 84.203.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 8 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 320 du 26 février 2002, liquidée par-devant le même notaire en date du 8 août 2005, acte publié au Mémorial C n° 100 du 16 janvier 2006.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SANTA BARBARA SYSTEMS S.A. (liquidée)

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053350.03/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE D'ECHTERNACH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 14.187.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2000

Commissaire aux comptes:

L'assemblée générale prend acte de la démission de son mandat de commissaire aux comptes de M. Edmond Ries.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01051. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053351.03//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

GP BETA II HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 89.026.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01061, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

F. Mangen.

(053362.03//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

APPALOOSA ADVISORY SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.874.

DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the twenty-third day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

Mrs Frédérique Vigneron, private employee, residing in Luxembourg,
acting in the name and on behalf of MAJEST INVEST CORP., a company incorporated under the law of the British Virgin Islands, having its registered office in Pasea Estate, Road Town, Tortola (British Virgin Islands),
by virtue of a proxy given on February 24, 2006.

The proxy given, signed ne varietur by the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state that:

- Pursuant to a transfer of shares dated March 31, 2004, duly accepted by the company in accordance with article 190 of the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, MAJEST INVEST CORP., prenamed, is the sole shareholder of APPALOOSA ADVISORY SERVICES, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on September 11, 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 239 of February 12, 2002.

- The capital amount is stated at one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-), represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

- The appearing person declares that MAJEST INVEST CORP., prenamed, is the sole partner and holder of all the shares of APPALOOSA ADVISORY SERVICES, S.à r.l., prenamed.

- The sole shareholder declares to proceed to the dissolution of the company APPALOOSA ADVISORY SERVICES, S.à r.l., prenamed.

- He has knowledge of the articles of incorporation of the company and he is perfectly aware of the financial situation of the company.

- He gives full discharge, in connection with their functions, to the managers.

- He is vested, in his capacity of a liquidator, with the whole assets and liabilities, known and unknown of the company; clearance of the liabilities has to be terminated before any attribution of assets to his person as sole shareholder.

On the basis of these facts, the notary states the dissolution of the company.

The books, accounts and documents of APPALOOSA ADVISORY SERVICES, S.à r.l., will be safekept for a period of five years in L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en francais du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg,
agissant en sa qualité de mandataire spécial de MAJEST INVEST CORP., une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques),
en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 24 février 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- Suite à une cession de parts datée du 31 mars 2004, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, la société MAJEST INVEST CORP., prédésignée, est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée APPALOOSA ADVISORY SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, fut constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 septembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 239 du 12 février 2002.

- La société a actuellement un capital social de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000.-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune.

- La comparante déclare que la société MAJEST INVEST CORP., prédésignée est l'associée unique et propriétaire de toutes les parts sociales de la société APPALOOSA ADVISORY SERVICES, S.à r.l., prédésignée.

- L'associée unique déclare procéder à la dissolution de la société APPALOOSA ADVISORY SERVICES, S.à r.l., prédésignée.

- Elle a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.
- Elle donne décharge pleine et entière aux gérants pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.
- Elle reprend à sa charge en tant que liquidateur l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'associé unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société.

Les livres et documents comptables de la société APPALOOSA ADVISORY SERVICES, S.à r.l., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Vigneron, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 26 mai 2006, vol. 436, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juin 2006.

H. Hellinckx.

(055307.03/242/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

WIND-POWER INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 82.961.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 4 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 29 du 7 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WIND-POWER INVEST, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053363.03/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

WIND-POWER INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 82.961.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 4 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 29 du 7 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WIND-POWER INVEST, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053367.03/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

FIRST CLASS FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 47.298.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour FIRST CLASS FASHION S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053376.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

72878

FIDUCIAIRE SOLARIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 41, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 87.752.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le trente mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Manuel José Dias Gomes Da Silva, comptable, demeurant à L-2444 Luxembourg, 41, rue des Romains.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- Il est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE SOLARIS, S.à r.l., avec siège social à L-2444 Luxembourg, 41, rue des Romains, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1241 du 23 août 2002, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 87.752.

II.- Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune, intégralement libérées et appartenant à l'associé unique Monsieur Manuel José Dias Gomes Da Silva, prénommé.

III.- La société n'ayant plus d'activité, l'associé unique décide par les présentes de la dissoudre avec effet immédiat.

L'associé unique, en sa qualité de liquidateur de la société, déclare régler tout le passif et transférer tous les actifs à son profit. L'associé unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Il règlera également les frais des présentes.

L'associé unique déclare être le seul bénéficiaire économique de la présente opération.

IV.- Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

V.- Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant unique de la société, est accordée à Monsieur Manuel José Dias Gomes Da Silva, prénommé.

VI.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le Notaire.

Signé: M.J. Dias Gomes Da Silva, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, vol. 28CS, fol. 67, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(055309.03/222/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

EKB INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 39.220.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 20 janvier 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 275 du 24 juin 1992.

- Il résulte d'une lettre recommandée du 17 février 2006 que M. Benvenuto Palmieri, demeurant professionnellement à CH-1211 Genève 3, 10, rue du Prince, a adressé à la société qu'il a démissionné avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 31 mars 2006 que Madame Claude Kraus, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt et née le 18 mai 1977 à L-Luxembourg a été cooptée comme administrateur en remplacement de Monsieur Benvenuto Palmieri.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 24 avril 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01946. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053578.03/687/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

GP BETA HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01058, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

F. Mangen.

(053366.03//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 22, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 116.870.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of May.
Before Us Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, incorporated initially under the name of KIEL PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l. by deed drawn up on 8 December 2003 by the Luxembourg Notary Joseph Elvinger, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 97.795, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») under number 85 dated 22 January 2004 (page 4042) and whose articles of incorporation have been amended pursuant to several deeds;

and

Mr Wolfgang Barg, born on 26 September 1950, at Mühlheim-Ruhr (Germany) and residing at Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Germany).

BGP INVESTMENT, S.à r.l. for the above is here represented by Mr Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 29 May 2006.

Mr Wolfgang Barg, for the above is here represented by Mr Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 29 May 2006.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name KPI RESIDENTIAL PROPERTY 22, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object

3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- act as limited partner in a German limited partnership;

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Share capital

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. Management

Art. 8. Management

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two managers.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. Business year

Art. 14. Business year

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares

15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI. Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable law

Art. 17. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

BGP INVESTMENT, S.à r.l.	235 Shares
Mr Wolfgang Barg.	15 Shares
Total: two hundred and fifty Shares.	250 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, BGP INVESTMENT, S.à r.l. and Mr Wolfgang Barg, representing together the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Sole Manager of the Company for an undetermined period:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 97.795.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of the Sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente mai.

Par-devant Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée sous le nom de KIEL PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., par acte dressé par le notaire Joseph Elvinger le 8 décembre 2003, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 97.795, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») sous le numéro 85 du 22 janvier 2004 (page 4042) et dont les statuts ont été modifiés par plusieurs actes;

et

Monsieur Wolfgang Barg, né le 26 septembre 1950, à Mühlheim-Ruhr (Allemagne) et demeurant à Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Allemagne).

BGP INVESTMENT, S.à r.l., ci-dessus est représenté par Monsieur Régis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 29 mai 2006.

Monsieur Wolfgang Barg, ci-dessus est représenté par Monsieur Régis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 29 mai 2006.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de KPI RESIDENTIAL PROPERTY 22, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet

3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- agir en qualité d'associé commanditaire d'une société en commandite de droit allemand;
- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. Capital, Parts

Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de cinquante euros (50 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. Gérance

Art. 8. Gérance

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (ci-après le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout gérant.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants est valable et valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V. Exercice social

Art. 14. Exercice social

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts

15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

15.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. Loi applicable

Art. 17. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

BGP INVESTMENT, S.à r.l.	235 Parts Sociales
M. Wolfgang Barg.	15 Parts Sociales

Total: deux cent cinquante Parts Sociales.	250 Parts Sociales
---	--------------------

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, BGP INVESTMENT, S.à r.l. et Monsieur Wolfgang Barg, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée Gérante unique de la Société pour une période indéterminée:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 97.795.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, vol. 153S, fol. 75, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

J. Elvinger.

(054857.03/211/436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

BEMALUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 87.478.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01056, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

F. Mangen.

(053372.03//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ABRAHAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 69.614.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour ABRAHAM S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053378.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ANTLIA LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 106.998.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 27 avril 2006

5^e Résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de procéder au renouvellement du mandat de commissaire de la société HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale des Actionnaires ayant pour ordre du jour l'approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour ANTLIA LOGISTICS S.A.

B. Verhaeghe

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053555.03/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

LEONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 4.117.

L'an deux mille six, le onze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LEONE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 4 mars 1948, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 27 du 26 avril 1948. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé avec effet au 1^{er} janvier 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 510 du 2 avril 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Claudine Haag, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Michèle Helminger, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Adoption d'une durée illimitée et modification afférente du dernier alinéa de l'article un des statuts.
2. Suppression de la deuxième phrase de l'article quatre des statuts.
3. Suppression de la deuxième phrase de l'article six des statuts.
4. Suppression de l'article sept des statuts relatif au cautionnement des administrateurs et du commissaire et renumérotation des articles suivants.
5. Suppression du bout de phrase «le premier exercice commencera...» de l'ancien article huit des statuts (nouvelle numérotation: article sept).

6. Modification de l'ancien article 9 des statuts (nouvelle numérotation: article 8) pour lui donner la teneur suivante:
«L'assemblée générale se réunira le deuxième vendredi du mois de juin à onze heures du matin, dans la commune de Luxembourg, au lieu indiqué par les convocations. Le Conseil d'Administration peut exiger que pour assister à l'assemblée générale des actionnaires, ceux-ci doivent déposer leurs actions auprès d'un établissement à désigner par lui. Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire peut voter par lui-même ou par mandataire.

Aussi souvent que tous les actionnaires sont présents ou représentés, une assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

L'assemblée générale dispose de l'affectation et de la répartition du bénéfice net et a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les opérations de la Société.

Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes dans les conditions prévues par la loi.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'adopter une durée illimitée pour la Société et de modifier le dernier alinéa de l'article un des statuts en conséquence comme suit:

«La durée de la société est illimitée.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la deuxième phrase de l'article quatre des statuts.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la deuxième phrase de l'article six des statuts.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de supprimer l'article sept des statuts relatif au cautionnement des administrateurs et du commissaire et de renumérotter les articles suivants.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de supprimer le bout de phrase «le premier exercice commencera...» de l'ancien article huit des statuts (nouvelle numérotation: article sept).

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle au mois de juin et de modifier l'ancien article 9 des statuts (nouvelle numérotation: article 8) pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale se réunira le deuxième vendredi du mois de juin à onze heures du matin, dans la commune de Luxembourg, au lieu indiqué par les convocations. Le Conseil d'Administration peut exiger que pour assister à l'assem-

blée générale des actionnaires, ceux-ci doivent déposer leurs actions auprès d'un établissement à désigner par lui. Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire peut voter par lui-même ou par mandataire.

Aussi souvent que tous les actionnaires sont présents ou représentés, une assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

L'assemblée générale dispose de l'affectation et de la répartition du bénéfice net et a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les opérations de la Société.

Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes dans les conditions prévues par la loi.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Reckinger, C. Haag, M. Helminger, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 mai 2006, vol. 436, fol. 77, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2006.

H. Hellinckx.

(055316.03/242/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

LEONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 4.117.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 mai 2006.

H. Hellinckx.

(055317.03/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

HEDF FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.300,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.127.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales en date du 30 novembre 2005 que les deux cent cinquante (250) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune représentant ensemble quarante-cinq virgule soixante-dix-neuf pour cent (45,79%) du capital social de la Société, sont détenues depuis le 30 novembre 2005 par HEDF FRANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 89.127.

Depuis cette date, les cinq cent quarante-six (546) parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

- HEDF LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 89.165, détient trente-sept (37) parts sociales de Catégorie A, trente-sept (37) parts sociales de Catégorie B, trente-sept (37) parts sociales de Catégorie C, trente-sept (37) parts sociales de Catégorie D, trente-sept (37) parts sociales de Catégorie E, trente-sept (37) parts sociales de Catégorie F, trente-sept (37) parts sociales de Catégorie G et trente-sept (37) parts sociales de Catégorie H, toutes d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune.

- HEDF FRANCE, S.à r.l., prénommée, détient deux cent cinquante (250) parts sociales ordinaires, toutes d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 décembre 2005.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03618. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053449.03/4170/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

GERNEST S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 14.755.

L'an deux mille six, le onze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GERNEST S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 31 janvier 1977, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 64 du 22 mars 1977. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié, en date du 30 juin 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 750 du 9 octobre 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Claudine Haag, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Michèle Helminger, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Adoption d'une durée illimitée et modification afférente de l'article premier des statuts.
2. Suppression de l'article sept des statuts relatif au cautionnement des administrateurs et du commissaire et renumérotation des articles suivants.
3. Suppression de la deuxième phrase de l'ancien article huit des statuts.
4. Suppression du bout de phrase «et pour la première fois en mil neuf cent soixante-dix-huit» dans l'ancien article 9 des statuts.
5. Rajout à l'ancien article onze des statuts de la disposition suivante:
«Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes dans les conditions prévues par la loi.»
Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'adopter une durée illimitée pour la Société et de modifier l'article premier des statuts en conséquence comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de GERNEST S.A. Cette société aura son siège à Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer l'article sept des statuts relatif au cautionnement des administrateurs et du commissaire et de renumérotter les articles suivants.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la deuxième phrase de l'ancien article huit des statuts (nouvelle numérotation article 7).

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de supprimer le bout de phrase «et pour la première fois en mil neuf cent soixante-dix-huit» dans l'ancien article 9 des statuts (nouvelle numérotation article 8).

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de rajouter à l'ancien article onze des statuts (nouvelle numérotation article 10) la disposition suivante:

«Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes dans les conditions prévues par la loi.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Reckinger, C. Haag, M. Helminger, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 mai 2006, vol. 436, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2006.

H. Hellinckx.

(055318.03/242/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

GERNEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 14.755.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 mai 2006.

H. Hellinckx.

(055319.03/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

EUROBAT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.202.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 mai 2006

- La cooptation de Madame Elisabeth Renaud, secrétaire, demeurant à Amselweg 3, CH-8600 Dubendorf en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Erika Kratzert, décédée, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 26 mai 2006.

Certifié sincère et conforme

EUROBAT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01412. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053380.02//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

PRIME OIL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 57.961.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour PRIME OIL FINANCE S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053392.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

PRIME OIL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 57.961.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour PRIME OIL FINANCE S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053382.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ALNITAK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 117.017.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of May.
Before Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1) PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A, an unlimited Public Company, organized and existing under the laws of Italy with registered office at Via Gaetano Negri, n. 10, Milan, I-20120 (MI) here represented by:

- Mrs Pascale Mariotti, private employee, residing professionally in Luxembourg,
- Mr Eric Scussel, private employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given on May 23, 2006,

and:

2) MERRYLL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. a Limited Company organized and existing under the laws of Luxembourg with registered office at 8, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 96.380),

here represented by SOCIETR EUROPENNE DE BANQUE S.A. with registered office at 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given on May 24 2006,

itself represented by:

- Mrs Pascale Mariotti, private employee, residing professionally in Luxembourg,
- Mr Seiji Amino, private employee, residing professionally in Luxembourg,

acting respectively as proholder A/B.

The above mentioned proxy, signed by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as above stated, has drawn up the following articles of incorporation of a company which it declared to establish:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is established a private limited company (société à responsabilité limitée) (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of ALNITAK, S.à r.l.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the city of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the city of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the Manager(s).

In the event that in the view of the Manager(s) extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings including, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or similar debt instruments.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by law or by these Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Capital. The subscribed capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a single shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The subscribed capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Manager(s), Statutory auditors

Art. 9. Managers(s). The Company shall be managed by one (1) or more managers who may be but need not be shareholders (the «Manager(s)»). If the Company is managed by two (2) Managers, they shall jointly manage the Company. If the Company is managed by three (3) or more Managers, they shall constitute a board of Managers (the «Board of Managers») and any reference in the Articles of Incorporation to the Manager(s) shall constitute a reference to the Board of Managers.

The Manager(s) will be elected by the general meeting of shareholders, who will determine the number of Managers and the term of his/their office. Any Manager will hold office until his successor is elected. Any Manager is re-eligible and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may decide to appoint one or several class A Manager(s) and one or several class B Manager(s).

The Board of Managers (if any) will appoint from among the Managers a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the «Secretary»).

The Board of Managers (if any) will meet upon convocation by the Chairman. A meeting of the Board of Managers (if any) must be convened by the Chairman if any two (2) Managers so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers (if any), except that in his absence the Board of Managers (if any) may appoint another Manager as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the consent of all those entitled to attend, at least one (1) week's notice of Board of Managers meetings (if any) shall be given in writing to each Manager and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, of each Manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers (if any).

Every meetings of the Board of Managers (if any) shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Managers (if any) may from time to time determine. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers (if any) by appointing in writing another Manager as his proxy.

A quorum of any meeting of the Board of Managers (if any) shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office. However, in case class A Managers and class B Managers have been appointed, a quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of at least one class A Manager and one class B Manager holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at the meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call or via any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to physical presence at the meeting.

A written resolution, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers (if any) which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

The shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Manager, the Managers acting jointly, when the Company is managed by two (2) Managers, or the Board of Managers, as the case may be, is/are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders are within the competence of the Manager, the Managers acting jointly, when the Company is managed by two (2) Managers or the Board of Managers, as the case may be.

Art. 11. Management Fees and Expenses. The Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of his(their) management of the Company and shall in addition be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 12. Managers' Liability. No Manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Any such Manager is only liable for the performance of its duties.

Art. 13. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies or entrust specific permanent or temporary functions to persons or committees of its/their choice.

The Company will be bound towards third parties by the single signature of any Manager. However, if the general meeting of shareholders has appointed one or several class A Manager(s) and one or several class B Manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of one class A Manager and one class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the single signature or joint signatures of any person(s) to whom special signatory power has been delegated by the Manager(s) within the limits of such special power.

Art. 14. Conflicts of interest - Indemnity. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that a Manager, officer or employee of the Company has an interest in, or is a shareholder, director, manager, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason solely of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering, voting or otherwise acting upon any matters with respect to such contract or business.

Notwithstanding the above, when the Company is managed by two (2) or more Managers, in the event that any Manager has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall make known such personal interest to the Board of Managers or the other Manager and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such interest of any Manager therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

The Company shall indemnify the Manager(s), officers or employees of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages to be paid and expenses reasonably incurred by them in connection with any action, suit or proceeding to which they may be made a party by reason of them being or having been Managers, officers or employees of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which they are not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 15. Records of Resolutions of the Manager(s). If the Company is managed by one (1) Manager or two (2) Managers, acting jointly, the resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers. Copies or extracts of such resolutions which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by any one Manager.

If the Company is managed by a Board of Managers, the minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the chairman of the meeting. Any proxies will remain attached thereto. Copies or extracts of such minutes and of written decisions adopted by the Board of Managers in conformity with article 9 of the Articles of Incorporation, which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two (2) Managers.

Art. 16. Statutory Auditors. The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

Chapter IV. Meeting of shareholders

Art. 17. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Manager(s) to the shareholders by any means of communication allowing for the transmission of a written text. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and transmit it by any means of communication allowing for the transmission of a written text to the Company.

Unless there is only one single shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the Manager(s), failing which, by the auditor or, failing which, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if circumstances of force majeure so require.

Art. 18. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Manager(s) by law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than 25 shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last Wednesday of June at 4:00 p.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three-quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half of the capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or any Manager, as the case may be.

Chapter V. Financial year, Distribution of profits

Art. 21. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January of every year and ends on the last day of December of the following year.

Art. 22. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed, the Manager(s) draw(s) up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than 25 shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 23. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends. The Manager(s) fix(es) the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

Chapter VII. Applicable law

Art. 25. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A and MERRYLL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., the appearing parties, these parties, represented as stated here above, has subscribed for all the five hundred (500) shares issued by the Company as follows:

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A.	175 shares
MERRYLL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	325 shares

and has fully paid the par value of said shares in cash.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand Euro (2,000.- EUR).

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December 2006.

Extraordinary General Meeting

The appearing parties representing the entire subscribed capital of the Company, acting in lieu of the general meeting of shareholders, has immediately taken the following resolutions.

First resolution

The shareholders resolved to fix at six (6) the number of Managers of the Company and to appoint for an indefinite period of time:

(a) the following persons as class A Managers:

- Mr Kendall Young, Director, born in California (USA) on November 9, 1960, whose business address is at 4, World Financial Centre, North Tower, NY 10080 New York, USA;

- Mr Alessandro Di Cresce, Director, born in Codogno (LO) (Italy) on April 5, 1968, whose business address is at Via dei Giardini 4, I-20121 Milan (Italy);

- Mr Guy Harles, Director born in Luxembourg on May 5, 1955, whose business address is at 14, rue Erasme, L-1463 Luxembourg;

(b) the following persons as class B Managers:

- Mr Massimo Grossi, company manager, born in Firenze on January 12, 1972, whose business address is Via Gaetano Negri, n. 10, Milan, I-20120 (MI);

- Mr Francesco Moglia, Bank employee born in Rome, on 27 May 1968, whose business address is 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Mr Laurent Forget, Bank Employee born in Amiens (France), on 22nd June 1972, whose business address is 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Second resolution

The shareholders resolved to establish the registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

1) PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A, une société anonyme organisée et constituée suivant le droit italien et ayant son siège social à Via Gaetano Negri, n. 10, Milan, I-20120 (MI),

ici dûment représenté par:

- Madame Pascale Mariotti, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- Monsieur Eric Scussel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée en date du 23 mai 2006, et:

2) MERRYLL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une Société à Responsabilité Limités organisée et constituée suivant le droit Luxembourgeois et ayant son siège social au 8, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 96.380),

ici dûment représentée par SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. ayant son siège social au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui délivrée en date du 24 mai 2006,

elle-même ici représentée par:

- Madame Pascale Mariotti, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- Monsieur Seiji Amino, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en leur qualité respective de mandataires A/B.

Lesquelles procurations, signées par leurs bénéficiaires et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'il a déclaré constituer:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination ALNITAK, S.à r.l.

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une résolution du ou des Gérant(s).

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par une décision du ou des Gérant(s).

Au cas où le ou les Gérant(s) estimerai(en)t que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, le siège social pourra être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois luxembourgeoises. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le ou les Gérant(s).

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, y compris notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations ou d'instruments de dette similaires.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la loi ou les Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital social. Le capital souscrit de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal aux bénéfices et aux actifs de la Société et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital social. Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérance, Commissaires aux comptes

Art. 9. Gérant(s). La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui peuvent être associé(s) mais qui n'en ont pas l'obligation (les «Gérants»). Si la Société est gérée par deux (2) Gérants, ceux-ci gèrent la Société conjointement. Si la Société est gérée par trois (3) Gérants ou un nombre supérieur de Gérants, ils constituent un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance») et toute référence dans les Statuts au(x) Gérant(s) constitue une référence au Conseil de Gérance.

Le ou les Gérant(s) sera/seront nommés par l'assemblée générale des associés qui déterminera le nombre de Gérant(s) et la durée de son/leur mandat. Tout Gérant restera en fonction jusqu'à la nomination de son successeur. Tout Gérant est rééligible et peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de l'assemblée générale des associés.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer un ou plusieurs Gérant(s) de catégorie A et un ou plusieurs Gérant(s) de catégorie B.

Le Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) choisira parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également nommer un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) doit être convoquée par le Président si deux (2) Gérants en font la demande.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe), mais en son absence le Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) pourra désigner un autre Gérant comme président pro tempore à la majorité des Gérants présents ou représentés.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont le droit d'assister à cette réunion, une convocation écrite à toute réunion du Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) devra être envoyée à tous les Gérants par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, au moins une (1) semaine avant la date prévue pour la réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour et une indication des affaires à traiter. Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque Gérant transmis par tout moyen permettant la transmission d'un texte écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans un calendrier préalablement adoptée par une résolution du Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe).

Toute réunion du Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) aura de temps à autres déterminé. Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire.

Le quorum requis pour toute réunion du Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe) est la majorité des Gérants présents ou représentés. Cependant, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, le quorum requis pour toute réunion du Conseil de Gérance est la présence ou la représentation d'au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B en fonction.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Gérant(s) peut/peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une résolution écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance (pour autant qu'il existe), dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu chacun signés par un ou plusieurs Gérants.

Les associés ne doivent ni participer ni s'immiscer dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Le Gérant, les Gérants agissant conjointement lorsque la Société est gérée par deux (2) Gérants ou le Conseil de Gérance, selon le cas, a/ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du Gérant, des Gérants agissant conjointement lorsque la Société est gérée par deux (2) Gérants ou du Conseil de Gérance, selon le cas.

Art. 11. Rémunération et dépenses. Le ou les Gérant(s) peut/peuvent recevoir une rémunération pour la gestion de la Société et doit/doivent, en plus, être remboursé(s) de toute dépense engagée en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social.

Art. 12. Responsabilité des Gérants. Aucun Gérant n'engage sa responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de ses fonctions, il contracte des engagements pour le compte de la Société. Chaque Gérant est uniquement responsable de l'accomplissement de ses devoirs.

Art. 13. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société. Le ou les Gérant(s) peut/peuvent conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions spécifiques permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son/leur choix.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature individuelle d'un des Gérants. Cependant, si un ou des Gérants de catégorie A et un ou des Gérants de catégorie B ont été nommés par l'assemblée générale, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera également engagée par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le ou les Gérant(s), mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 14. Conflit d'Intérêts - Indemnisation. Aucun contrat ni aucune autre opération entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un Gérant, fondé de pouvoirs ou employé de la Société a un intérêt dans une telle autre société ou entreprise, ou en est administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera en relations d'affaires de toute autre façon, ne devra pas être empêchée de délibérer ou de voter sur un sujet relatif à un tel contrat ou à une telle opération ou d'entreprendre toute autre action en relation avec ce contrat ou cette opération au seul motif de ce lien avec cette autre société ou entreprise.

Nonobstant ce qui précède, lorsque la Société est gérée par deux (2) Gérants ou plus et qu'un Gérant a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une opération de la Société, ce Gérant doit en aviser le Conseil de Gérance ou l'autre Gérant et il ne peut ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote au sujet de cette opération et cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant dans celle-ci devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des associés.

La Société indemniserà le(s) Gérant(s), les fondés de pouvoirs ou employés de la Société et, le cas échéant, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils auront à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés, en raison de leurs fonctions actuelles ou anciennes en tant que Gérant, fondé de pouvoirs ou employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancière et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où à l'issue de ces actions en justice, procès ou poursuites, ils auront été définitivement reconnu responsables de négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les points couverts par l'arrangement transactionnel pour lesquels la Société aura reçu confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes devant être indemnisées en vertu de Statuts pourraient prétendre.

Art. 15. Procès-Verbaux de Résolutions de Gérance. Si la Société est gérée par un (1) ou deux (2) Gérants, agissant conjointement, les résolutions du/des Gérant(s) sont, consignées par écrit. Ces résolutions peuvent être consignées dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé chacun par un ou plusieurs Gérants. Les copies ou extraits de ces résolutions, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par un Gérant.

Si la Société est gérée par un Conseil de Gérance, les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Gérance seront signés par le président de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en existe) ou par deux (2) Gérants.

Art. 16. Commissaires aux Comptes. Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés, selon le cas.

Chapitre IV. Assemblée générale des associés

Art. 17. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le ou les Gérant(s) aux associés par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le ou les Gérant(s), ou à défaut, par le commissaire aux comptes, ou à leur défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure.

Art. 18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au(x) Gérant(s) en vertu de la loi ou des Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de 25 associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier mercredi de juin à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi, aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts, sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié du capital social.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par l'un quelconque du ou des Gérant(s), selon le cas.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 21. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et finit le dernier jour de décembre.

Art. 22. Approbation des Comptes Annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le ou les Gérant(s) dresse(nt) un inventaire des biens et des dettes et établit le bilan ainsi que le compte des profits et pertes conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'approbation de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ou son mandataire, peut prendre au siège social communication de ces documents financiers. Si la Société comporte plus de 25 associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée générale des associés.

Art. 23. Affectation des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le ou les Gérant(s) peut/peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Le ou les Gérant(s) détermine(nt) le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'associé unique ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 25. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Paiement

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., et MERYLL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., les parties comparantes, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, ont souscrit l'intégralité des cinq cents (500) parts sociales émises par la Société comme suit:

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A.....	175 shares
MERYLL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.....	325 shares

et ont entièrement libéré en espèces la valeur nominale de ces parts sociales.

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille euros (2.000,- EUR).

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera à la date de constitution et finira le dernier jour de décembre 2006.

Assemblée générale extraordinaire

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital souscrit de la Société, agissant au lieu de l'assemblée générale des associés, ont immédiatement adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de fixer à six (6) le nombre de Gérants de la Société et de nommer pour une période indéterminée:

(a) les personnes suivantes en qualité de Gérant de catégorie A:

- Monsieur Kendall Young, administrateur, né à California (USA) le 9 novembre 1960, dont l'adresse professionnelle est située au 4, World Financial Centre, North Tower, NY 10080 New York, USA;
- Monsieur Alessandro Di Cresce, administrateur, né à Codogno (LO) (Italie) le 5 avril 1968, dont l'adresse professionnelle est située à Via dei Giardini 4, I-20121 Milan (Italie);
- Monsieur Guy Harles, administrateur, né à Luxembourg le 5 mai 1955, dont l'adresse professionnelle est située au 14, rue Erasme, L-1463 Luxembourg;

(b) les personnes suivantes en qualité de Gérant de catégorie B:

- Monsieur Massimo Grossi, gérant de société, né à Firenze le 12 janvier 1972, ayant comme adresse professionnelle, Via Gaetano Negri, n. 10, Milan, I-20120 (MI);
- Monsieur Francesco Moglia, né à Rome (Italie), le 27 mai 1968, dont l'adresse professionnelle est située au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Monsieur Laurent Forget, né à Amiens (France), le 22 juin 1972, dont l'adresse professionnelle est située au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Deuxième résolution

Les associés décident de fixer le siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Mariotti, E. Scussel, S. Amino, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, vol. 28CS, fol. 70, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

G. Lecuit.

(056658.3/220/601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

COMPAGNIE DE LA MODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 47.294.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour COMPAGNIE DE LA MODE S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053397.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

JIGSAW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 90.034.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JIGSAW S.A.

Signatures

(053384.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

PARTIDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 15.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01057, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

F. Mangen.

(053391.03//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

SUBSEA 7 LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 105.974.

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue le 15 mai 2006 que l'actionnaire unique a décidé:

- D'accepter la démission de M. Doeke van der Molen, avec adresse privée à 8, Um Charly, L-1670 Senningerberg, en tant que gérant de la société, avec effet au 15 mars 2006.

- De nommer M. Richard Brekelmans, avec adresse professionnelle au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, en tant que gérant de la société avec effet immédiat.

Dorénavant le Conseil de Gérance se constituera comme suit:

- M. Ronald Craig Broussard;

- M. Richard Brekelmans.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

R. Brekelmans.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053393.03//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

COMAFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 4.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01064, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

J.-H. Antoine.

(053394.03//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

**EGIS INVESTMENT PARTNERS S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. EGIS LUX, S.à r.l.).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.294.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour EGIS INVESTMENT PARTNERS S.C.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053402.03/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

SUBSEA 7 (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 87.470.

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue le 15 mai 2006 que l'actionnaire unique a décidé:

- D'accepter la démission de M. Doeke van der Molen, avec adresse privée au 8, Um Charly, L-1670 Senningerberg, en tant que gérant de la société, avec effet au 15 mars 2006.

- De nommer M. Richard Brekelmans, avec adresse professionnelle au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, en tant que gérant de la société avec effet immédiat.

Dorénavant le Conseil de Gérance se constituera comme suit:

- M. Ronald Craig Broussard;

- M. Richard Brekelmans.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

R. Brekelmans.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053398.03//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

EUROSTAR DIAMONDS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.916.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2006

Conseil d'administration:

L'assemblée générale approuve la nomination de Monsieur Sachin Dinukumar Mehta, résidant à B-2610 Antwerpen-Wilrijk, Fazantenlaan 39, comme Administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

C. Reuter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01048. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053407.03//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

NORISCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 32.024.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour NORISCO HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053412.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

NORISCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 32.024.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour NORISCO HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053405.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ROYAL OAK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 28.047.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2006

Conseil d'Administration:

L'assemblée générale accepte la démission de leur mandat d'administrateur de MM. Francken Marc et De Vicq De Cumptich Philippe et décide de nommer en leur remplacement pour la durée d'un an M. Segers Guido, administrateur de sociétés, demeurant à 114 Torenstraat, B-3110 Rotselaar. L'assemblée générale décide de conférer la fonction de Président de la société à M. Segers Guido.

Suite à ces décisions le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2007 est composé comme suit:

- Segers Guido, Administrateur de sociétés, demeurant à B-3110 Rotselaar, Torenstraat 114, Président,
- Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, demeurant à L-9088 Ettelbruck, rue de Warken 147, Administrateur-délégué,
- Muller Edmond, Industriel, demeurant à L-8378 Kleinbettingen, route de Kohler 117.

Commissaire aux comptes:

L'assemblée générale a accepté la démission de son mandat de commissaire aux comptes de la société REVILUX S.A. et a décidé de nommer en son remplacement pour la durée d'un an la société ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Suite à cette décision le Commissaire aux Comptes en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2007 est la société ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053403.03//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

ROYAL OAK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 28.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01069, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(053388.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

NGH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 68.938.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth of May.

Before the undersigned Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. NGH NETHERLANDS B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Amsterdam, Professor J.H. Bavincklaan 7, 1183 AT Amstelveen, The Netherlands,
2. NATIONWIDE GLOBAL HOLDINGS, Inc., a company incorporated under the laws of the State of Ohio, having its registered office at 1 Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220, USA,
both here represented by Maître Rania Kiderchah, LL.B., residing in Luxembourg,
by virtue of two proxies given respectively in Amstelveen and Luxembourg on 24 May, 2006.

Said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the only members of NGH LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 68.938, incorporated on 2 March 1999, pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 3 June 1999, number 407 (hereafter the «Company»). The articles of association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on 28 June 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 15 September 2004, number 919.

The appearing parties, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First resolution

The members resolved to reduce the share capital of the Company from its current amount of two hundred twenty-five million seven hundred and thirty-nine thousand Euro (EUR 225,739,000) down to two hundred three million two hundred and ninety-three thousand Euro (EUR 203,293,000) through the redemption and cancellation of twenty-two thousand four hundred and forty-six (22,446) shares having a par value of one thousand Euro (EUR 1,000) each.

Second resolution

Considering that NGH NETHERLANDS BV, aforementioned, has elected to not participate to the share capital reduction and contemplated distribution, the members resolved to redeem twenty-two thousand four hundred and forty-six (22,446) shares of the Company, for a value of twenty-two million four hundred and forty-six thousand Euro (EUR 22,446,000), held by NATIONWIDE GLOBAL HOLDINGS, Inc., aforementioned, against distribution of two hundred and twelve million six hundred sixty-seven thousand three hundred and twenty-eight (212,667,328) shares held by the Company in GVH PARTICIPACOES E EMPREENDIMENTOS LTDA, a company incorporated under the laws of Brazil, having its registered office at Rua Araujo Porto Alegre, 36, 3° andar Centro, na cidade de Rio de Janeiro, Estado do Rio de Janeiro R.C.S. n° CNPJ/MF n° 03.095.453/0001-37 Junta Comercial do Estado de Sao-Paulo, Brazil, for a value of nine million three hundred and fourteen thousand thirty-six Euro and five cents (EUR 9,314,036.05). The remainder of thirteen million one hundred and thirty-one thousand nine hundred and sixty-three Euro and ninety-five cents (EUR 13,131,963.95) has been allocated to the share premium.

Third resolution

As a consequence of the previous resolution, the members resolved to amend the first paragraph of Article 6 of the Articles of Association of the Company in order to give it the following wording:

«**Art. 6. paragraph 1.** The Company's share capital is set at two hundred three million two hundred and ninety-three thousand Euro (EUR 203,293,000), represented by two hundred three thousand two hundred and ninety-three (203,293) shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000) each.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing parties, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with Us, the notary, this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuvième jour du mois de mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. NGH NETHERLANDS B.V., une société constituée selon les lois des Pays-Bas, et ayant son siège social à Amsterdam, Professor J.H. Bavincklaan 7, 1183 Amstelveen, Pays-Bas,

2. NATIONWIDE GLOBAL HOLDINGS, Inc., une société constituée selon les lois de l'Etat d'Ohio et ayant son siège social à 1 Nationwide Plaza, Columbus, Ohio 43215-2220, Etats-Unis, toutes les deux ici représentées par Maître Rania Kiderchah, LL.B., demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations données respectivement à Amstelveen et Luxembourg, le 24 mai 2006.

Lesdites procurations, signées ne varietur par la mandataire des comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesdites comparantes sont les seules associées de NGH LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B, numéro 68.938, constituée en date du 2 mars 1999 suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 3 juin 1999, numéro 407 (ci-après la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné le 28 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 15 septembre 2004, numéro 919.

Les associées, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de deux cent vingt-cinq millions sept cent trente-neuf mille euros (EUR 225.739.000) à deux cent trois millions deux cent quatre-vingt-treize mille euros (EUR 203.293.000) par le rachat et l'annulation de vingt-deux mille quatre cent quarante-six (22.446) parts sociales ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune.

Deuxième résolution

Etant donné que NGH NETHERLANDS BV, précitée, a choisi de ne pas participer à la réduction de capital et à la distribution envisagée, les associées ont décidé de racheter vingt-deux mille quatre cent quarante-six (22.446) parts sociales de la Société, d'une valeur de vingt-deux millions quatre cent quarante-six mille euros (EUR 22.446.000) détenues par NATIONWIDE GLOBAL HOLDINGS, Inc., précitée, contre distribution de deux cent douze millions six cent soixante-sept mille trois cent vingt-huit (212.667.328) actions détenues par la Société dans GVH PARTICIPACOES E EMPREENDIMENTOS LTDA, une société constituée en vertu des lois du Brésil, ayant son siège social à Rua Araujo Porto Alegre, 36, 3° andar Centro, na cidade de Rio de Janeiro, Estado do Rio de Janeiro, R.C.S. n° CNPJ/MF n°

03.095.453/0001-37 Junta Comercial do Estado de Sao-Paulo, Brésil, d'une valeur de neuf millions trois cent quatorze mille trente-six euros et cinq cents (EUR 9.314.036,05). La différence de treize millions cent trente et un mille neuf cent soixante-trois euros et quatre-vingt-quinze cents (EUR 13.131.963,95) a été allouée à la prime d'émission.

Troisième résolution

Suite à la précédente résolution, les associées décident de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6. alinéa 1^{er}.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent trois millions deux cent quatre-vingt-treize mille euros (EUR 203.293.000) représenté par deux cent trois mille deux cent quatre-vingt-treize (203.293) parts sociales ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Kiderchah, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, vol. 154S, fol. 6, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

A. Schwachtgen.

(056272.3/230/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

NGH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg B 68.938.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 755 du 29 mai 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(056274.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

SOCIETE FINANCIERE POUR LA DISTRIBUTION, Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 52.950.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 29 mars 2006

1. Les mandats d'Administrateur de:

- Monsieur Omar Crippa, Administrateur de sociétés, demeurant à Strada 8, Palazzo N, I-20089 Rozzano (MI), Milanofiori (Italie);

- Monsieur Franco Castagna, Administrateur de sociétés, demeurant à Strada 8, Palazzo N, I-20089 Rozzano (MI), Milanofiori (Italie);

- Monsieur Carlo Schlessler, licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société KPMG AUDIT, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Certifié sincère et conforme

SOCIETE FINANCIERE POUR LA DISTRIBUTION S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053444.03/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

AOL EUROPE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.550,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.728.

L'associé unique de la Société a pris acte de la résignation de Monsieur Philip E. Rowley en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} juin 2006.

Le Conseil de Gérance de la Société se compose désormais de:

- Karen A. Thomson, gérant;
- Stephen M. Swad, gérant;
- Randall J. Boe, gérant;
- Tom R. Colan, gérant;
- Richard G. Minor, gérant;
- Michael Christodoulou, gérant;
- Marc Feider, gérant;
- Mark J. Muehl, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053404.04//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

AOL EUROPE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.550,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.728.

Extraits des résolutions adoptées par l'actionnaire unique en date du 2 juin 2006

L'actionnaire de la Société a nommé Madame Karen A. Thomson, Président, AOL EUROPE, avec adresse professionnelle au 200 Hammersmith Road, London W6 7DL, United Kingdom, en tant que gérant de la Société avec effet au 2 juin 2006 pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2007.

Suite à cette nomination, le conseil de gérance de la Société est composé des membres suivants:

- Karen A. Thomson, gérant;
- Stephen M. Swad, gérant;
- Randall J. Boe, gérant;
- Thomas R. Colan, gérant;
- Richard G. Minor, gérant;
- Michael Christodoulou, gérant;
- Marc Feider, gérant;
- Mark J. Muehl, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053404.05//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

T. ROWE PRICE FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 82.218.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 mars 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(053409.03/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

72907

LYDIE HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 63.467.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour LYDIE HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053410.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

EUROSTAR OVERSEAS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.213.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2006

Conseil d'Administration:

Suite à la démission de son mandat d'administrateur-délégué de M. Yves Van Renterghem, le pouvoir de signature de Monsieur Kaushik Metha, administrateur-délégué, est comme suit: Monsieur Kaushik Metha pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière.

Pour extrait sincère et conforme

C. Reuter

Administrateur

(053411.03//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

INVESHOR INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 68.325.

In the year two thousand and six, on the second of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) COMERCIAL INVERSORA HORUBLENDA S.L., a private limited liability company with registered office at C.I. Dalia 387 - p. 7, 28109 Madrid, Spain,

here represented by Mr Marc Prospert, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on June 1, 2006.

2) LUNDY, S.à r.l., a company with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

here represented by Mr Marc Prospert, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on June 1, 2006.

Said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

- The appearing parties are the sole partners of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of INVESHOR INVESTMENT, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 68.325, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated January 25, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 289 of April 26, 1999.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary dated May 30, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 700 of July 3, 2003.

- The Company's capital is set at one million one hundred and eighty-nine thousand (1,189,000.-) Euro (EUR), represented by eleven thousand eight hundred and ninety (11,890) shares of a par value of one hundred (100.-) Euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. To decrease the corporate capital by one million one thousand eight hundred (1,001,800.-) Euro (EUR), so as to reduce it from its present amount of one million one hundred and eighty-nine thousand (1,189,000.-) Euro (EUR) to one hundred eighty-seven thousand two hundred (187,200.-) Euro (EUR) by the cancellation of ten thousand eighteen (10,018) shares of a par value of one hundred (100.-) Euro (EUR) each and by reimbursement to the present partners.

2. Subsequent amendment of Article 6 of the Articles of Incorporation in order to reflect such capital decrease.

3. Miscellaneous.

The partners then passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

Unique resolution

The partners resolve to decrease the corporate capital by one million one thousand eight hundred (1,001,800.-) Euro (EUR), so as to reduce it from its present amount of one million one hundred and eighty-nine thousand (1,189,000.-) Euro (EUR) to one hundred eighty-seven thousand two hundred (187,200.-) Euro (EUR) by the cancellation of ten thousand eighteen (10,018) shares of a par value of one hundred (100.-) Euro (EUR) each and by reimbursement, made on basis of the enclosed balance sheet of the Company as at June 2, 2006, to the present partners as follows:

- 1) COMERCIAL INVERSORA HORUBLENDA S.L., prenamed, 911 shares representing EUR 297,172.11;
- 2) LUNDY, S.à r.l., prenamed, 9,107 shares representing EUR 2,970,742.47.

The present capital reduction is governed by article 69 (2) of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies.

As a consequence of the present decrease of the corporate capital, Article 6, paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 6. first paragraph.** The Company's capital is set at one hundred eighty-seven thousand two hundred (187,200.-) Euro (EUR), represented by one thousand eight hundred and seventy-two (1,872) shares of a par value of one hundred (100.-) Euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le deux juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) COMERCIAL INVERSORA HORUBLENDA S.L., une société à responsabilité limitée avec siège social à C.I. Dalia 387 - p. 7, 28109 Madrid, Espagne, ici représentée par Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} juin 2006.

2) LUNDY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Marc Prospert, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} juin 2006.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de INVESHOR INVESTMENT, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 68.325, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 289 du 26 avril 1999.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 700 du 3 juillet 2003.

- Le capital social de la Société est fixé à un million cent quatre-vingt-neuf mille (1.189.000,-) euros (EUR), représenté par onze mille huit cent quatre-vingt-dix (11.890) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social à concurrence d'un million mille huit cents (1.001.800,-) euros (EUR) pour le ramener de son montant actuel d'un million cent quatre-vingt-neuf mille (1.189.000,-) euros (EUR) à cent quatre-vingt-sept mille deux cents (187.200,-) euros (EUR) par annulation de dix mille dix-huit (10.018) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune et par remboursement aux associés actuels.

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts afin de refléter cette réduction de capital.

3. Divers.

Les associés ont ensuite abordé l'ordre du jour et ont pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution unique

Les associés décident de réduire le capital social à concurrence d'un million mille huit cents (1.001.800,-) euros (EUR) pour le ramener de son montant actuel d'un million cent quatre-vingt-neuf mille (1.189.000,-) euros (EUR) à cent quatre-vingt-sept mille deux cents (187.200,-) euros (EUR) par annulation de dix mille dix-huit (10.018) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune et par remboursement, sur base de la balance de la Société au 2 juin 2006 ci-jointe, aux associés actuels comme suit:

- 1) COMERCIAL INVERSORA HORUBLENDA S.L., prénommée, 911 parts sociales représentant EUR 297.172,11.
- 2) LUNDY, S.à r.l., prénommée, 9.107 parts sociales représentant EUR 2.970.742,47.

La présente réduction de capital est régie par l'article 69 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Suite à la présente réduction de capital, l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-sept mille deux cents (187.200,-) euros (EUR), représenté par mille huit cent septante-deux (1.872) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, vol. 153S, fol. 77, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

A. Schwachtgen.

(056281.3/230/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

INVESHOR INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 68.325.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 782 du 2 juin 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(056282.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

FUCHS ALTERNATIVE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 104.316.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2006

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Jean Fuchs, Président,

(résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal);

Claude Birnbaum,

(résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal);

Arnaud Christiaens,

(résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal);

Jean-Michel Rocchi,

(résidant professionnellement à F-92500 Rueil-Malmaison, 4, square Ronsard);

Nico Thill,

(résidant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue).

Réviseur d'Entreprises:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.,

(ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053542.03/007/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.886.

Les comptes de clôture au 17 mai 2006, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09485, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

A. Schwachtgen

Notaire

(053413.03/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

FEIL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 109.276.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour FEIL INVESTMENTS, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053416.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

P.N. INVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 84.629.

L'an deux mille six, le seize mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme P.N. INVEST S.A. HOLDING, avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, constituée par acte notarié, en date du 14 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 426 du 16 mars 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb, qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frédéric Cipolletti, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Changement du pouvoir de signature de la société et modification de l'article 6 des statuts.
- 2) Démission d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs.
- 3) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs.

Tout acte concernant la cession, le nantissement et l'hypothèque de tout élément d'actif, matériel ou immatériel, corporel ou incorporel, immobilisé ou circulant nécessite l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Madame Marine Camboulive, Monsieur François Camboulive et Monsieur Johann Camboulive de leur poste d'administrateurs de la société et leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer nouveaux administrateurs de la société:

- Monsieur Eric, Simon, Philippe Fesneau, gérant de sociétés, né à Jarville (France), le 14 décembre 1962, demeurant à F-54700 Pont à Mousson, 1, place Saint Antoine.
 - Monsieur Pierre, Elie, Charles Dimon, professeur d'université, né à Amiens (France), le 29 mars 1950, demeurant à F-57000 Metz, 1, rue Ambroise Thomas.
 - Monsieur Bruno, Alek, Vansy Houn, senior consultant, né à Montpellier (France), le 23 mars 1977, demeurant à F-06600 Antibes, 5, avenue de la Libération.
 - B.M. PARTS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl (R.C.S. Luxembourg, B 84.630).
- Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille euros (1.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au membre du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, M. Strauss, F. Cipolletti, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, vol. 28CS, fol. 55, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

G. Lecuit.

(056549.3/220/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

P.N. INVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 84.629.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

G. Lecuit.

(056550.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

MYRTUS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.661.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 7 juin 2006 que:

1. Les personnes suivantes ont démissionnés de leur mandat d'administrateur avec effet immédiat:

- Monsieur Stef Oostvogels;
- Monsieur François Pfister;
- ALPHA DIRECTORSHIP LIMITED.

2. Les administrateurs suivants sont nommés en remplacement des administrateurs démissionnaires pour une période de 6 ans avec effet immédiat:

- Monsieur Victor Kharitonin, né le 20 novembre 1972 au North Kazakhstan (Russie), résidant au 4, Building 1 Osenia st. Moscou, Zip 121609, Russie;
- Monsieur Valery Egorov, né le 24 octobre 1968 au Kazakhstan (Russie), résidant au 6, Okruznaya st., Moscou, Zip 123373, Russie;
- Monsieur Egor Kulkov, né le 7 décembre 1971 à Novosibirsk (Russie), résidant au 36, Building 1 Piatniskoe shosse, Moscou, Zip 125430, Russie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053602.03/1035/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

INTERNET BRANDS INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 310.875,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 113.558.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la société prises en date du 1^{er} juin 2006

En date du 1^{er} juin 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Brekelmans, de son mandat en tant que gérant de classe B de la Société avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Michel Raffoul, né le 9 novembre 1951 à Accra, Ghana, demeurant à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de classe B de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

Gérants de classe A:

- Monsieur Timothy Joseph Curt, demeurant à 466 Lexington Avenue, NY 10017-3147 New York, U.S.A.;
- Monsieur Joseph Schull, demeurant à Almack House, 28 King Street, St. Jame's, Londres SW1Y 6QW, Royaume-Uni.

Gérants de classe B:

- Monsieur Michel Raffoul, demeurant à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Guy Harles, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Gérant de classe C:

- Monsieur Andrea Piccioni, demeurant à Via Simonazzi M. 10/1, 42020 Albinea, Reggio Emilia, Italie.

Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société prises en date du 1^{er} juin 2006

En date 1^{er} juin 2006, le conseil de gérance de la Société a transféré le siège social vers l'adresse suivante: 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2006.

INTERNET BRANDS GP, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01954. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053727.06/250/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

HOLTER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 112.846.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour HOLTER INVESTMENTS, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(053420.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.